

(N^o 255.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 12 MAI 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur *Jean-François Bouwens*, meunier à Tamise.

(Voir le N^o 528, session 1843—1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Par requête en date du 11 décembre 1844, le sieur Jean-François Bouwens demande la naturalisation ordinaire. Le pétitionnaire est né à Overslagn (Pays-Bas), le 3 janvier 1815 ; il habite Tamise depuis le 20 mars 1835. En 1837, il a épousé une femme belge avec laquelle il a eu des enfants dont deux vivent encore, et sa profession de meunier le met à même de pourvoir aux besoins de sa famille.

D'après les renseignements recueillis, la conduite du pétitionnaire est irréprochable, et les autorités consultées estiment qu'il y a lieu de lui accorder sa demande.

Dans sa séance du 28 février dernier, la Chambre des Représentants l'a prise en considération, à la majorité de 41 suffrages contre 7.

CHRISTYN Comte DE RIBAUCCOURT, Rapporteur.